

Documents obligatoires à fournir tous les ans pour le dossier d'inscription à l'ALSH de SAINT-MORILLON

- Dossier d'inscription à l'ALSH
- Fiche sanitaire
- Attestation Carte Vitale
- Dernier avis d'imposition ou justificatif d'impôt sur le revenu
- Attestation de paiement CAF ou MSA
- Attestation d'assurance extrascolaire et de responsabilité civile
- Pages de vaccination du carnet de santé à jour
- Copie du jugement attestant de la responsabilité et les modalités de garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation